

CONSEIL MUNICIPAL SESSION 2021

Compte rendu sommaire de la Séance du 28 décembre 2021

Nom Prénom	Présents	Excusés	Absents	Procurations
BERNARD Philippe	X			
MICHEL Didier	X			
TARRIT Pascal	X			
EGIMBROD Alain	X			
POMMERETTE Daniel			X	
PLANAT Gilles	X			
COSTE Annie			X	
SEYCHAL Jean-Luc	X			
FOURNET FAYARD Chantal	X			
THORENS Pauline	X			

La réunion débute à 18h05

Secrétaire de Séance : M. MICHEL Didier

APPROBATION DU CR DU 05/11/2021

Monsieur le Maire propose l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 05 novembre 2021.

Mr PLANAT demande que le montant des illuminations soit porté au compte rendu.

Mr PLANAT demande que soit précisé l'objet de la demande du Sous-Préfet concernant l'interdiction des poids lourds transportant des matières dangereuses.

Mr PLANAT demande que soit ajouté pour information que le Sous-Préfet et un représentant de la base militaire étaient présents lors de la commémoration du 11 novembre.

Mr TARRIT précise que les trois ponts sont concernés (Bachassières, Fortiche et Marélie) ainsi que le mur de Chez Missonnier par le plan national des Ponts.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

VENTE PARCELLE AC 240 ; ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2021_38

Monsieur le Maire précise que le transfert de parcelle appartenant à une section ne peut se faire que dans l'intérêt général.

Il informe le conseil municipal que la délibération prise le 05/11/2021 n'est donc pas recevable par la Sous-Préfecture et propose d'annuler la délibération n°2021_38.

Monsieur le Maire explique que suite une demande d'achat de parcelle sectionale AC 240 par Mr PUNTIS Antoine, propriétaire sur la commune, d'une surface de 1 090 m² pour la somme de 131€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord pour la vente de la parcelle au prix de 131€ et décide de convoquer par arrêté les électeurs de la section selon l'article L 2411-16.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

RATIO D'AVANCEMENT DE GRADE

Monsieur le Maire expose le principe de ratio d'avancement de grade.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

MOTION MAINTIEN DE L'HOPITAL D'AMBERT

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la motion de maintien de l'hôpital d'Ambert.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

MOTION SANOFI

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la motion pour le maintien et l'investissement des pouvoirs publics dans le site Euroapi de Vertolaye.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

REGULARISATION HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE ET BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire rappelle que les horaires d'ouverture sont définis par une délibération du 12/07/2013. Les horaires avaient été modifiés sans nouvelle délibération.

Les horaires sont dorénavant les suivants :

- Lundi de 10h à 12h
- Mardi de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 9h à 12h00

Les horaires et les jours d'ouverture sont identiques pour la bibliothèque.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

REVISION DES 4 LOYERS – LOGEMENTS ANCIENNE ECOLE

Le prix du loyer mensuel maximum est de 5.5€/m².

Pour renforcer l'attractivité de nos logements, le loyer sera moins élevé que dans les communes voisines.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

APPROBATION SUR LE RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE (RPOS) 2020

Pascal TARRIT expose le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

CHOIX DEVIS PEINTURE POUR LOGEMENT N°2

Monsieur le Maire présente les trois devis reçus pour les travaux de peinture concernant le logement n°2 situé derrière l'Eglise.

Le devis retenu est celui de MR Patrice DUBIEN pour un montant de 9 669.00 € suite à une comparaison avec les autres devis.

Pour = 8

Contre = 0

Abstention = 0

Informations

- Devis PAMTOES : 3 chiffrages

- *Projet développement de la place*
- *Création d'un espace de manifestation couvert*
- *Les 2 projets ensemble*

Didier MICHEL propose d'aller visiter les projets similaires déjà existants dans les communes voisines (Sauviat et la Chapelle-Agnon).

Mr le Maire propose de prendre rendez-vous en janvier.

- **Demandes de coupe d'affouage 2022 :**
 - o Igonins : Mr BARRIBAULT Joseph
 - o Fortiche : Mr TARRIT Georges

Une réunion sera organisée au mois de janvier avec les garants et les demandeurs
- **Lettre de remerciements SESPB :**

L'association SESPB ainsi que l'association Jean-Marie ont envoyé une lettre de remerciement concernant les subventions qui leur ont été allouées.
- **Abattoir public d'Ambert :**

Mr le Maire expose la lettre de Daniel Forestier, Président de la communauté de communes ALF.
- **Droit de préférence AC 179 :**

La commune n'a pas fait valoir son droit de préférence.
- **Date accueil nouveaux habitants et vœux :**

*Compte tenu des contraintes sanitaires, les vœux ne seront pas présentés.
L'accueil des nouveaux habitants aura lieu au printemps.*
- **Révision horaires ouverture de la mairie :**

*Il est proposé une ouverture plus régulière mais avec une amplitude inférieure (2h00).
Les jours sont à définir.*
- **Visite logement n°2 :**

Une famille souhaite s'installer à Saint-Pierre-la-Bourlhonne et elle est très intéressée par le logement. Elle souhaite que les travaux soient réalisés avant leur entrée dans le logement.
- **Coupe de bois sur les terrains communaux :**

Le chiffrage doit être effectué, l'acheteur est prévenu.
- **Permanence élus :**

*Un tableau doit être affiché sur la porte de la mairie.
(Début février 2022 ; le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h par le Maire et les Adjoints.)*
- **Date du prochain conseil municipal**

Le Maire propose la date du vendredi 04/03/2022 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h57.